

## ANNEXE .DE - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .DE

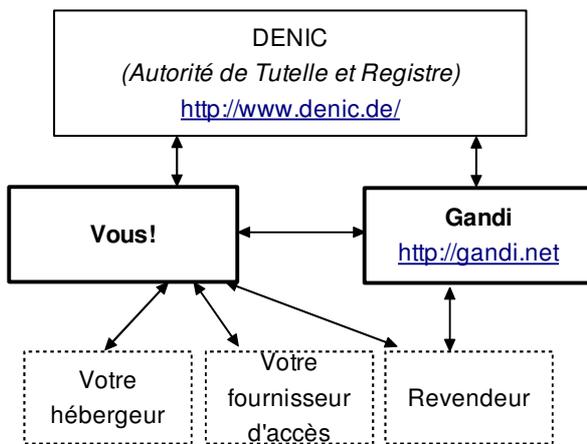
version n°2.1 du 17 novembre 2010

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .DE supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

### Article .DE.1. Autorité de tutelle et Registre

.DE est l'extension officielle de l'Allemagne. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .DE:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Le propriétaire d'un nom de domaine en .DE a des liens contractuels directs avec le Registre (DENIC) et avec le Registrar (GANDI).

### Article .DE.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .DE, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .DE, définies par DENIC, consultables aux adresses suivantes:

- Politique: <http://www.denic.de/en/domains/general-information/domain-guidelines.html>
- Termes et Conditions: <http://www.denic.de/en/domains/general-information/terms-and-conditions.html>

Ces documents contractuels Vous lient au Registre DENIC. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces Règles, qui y sont intégrées par renvoi. Vous déclarez en avoir pris connaissance et les avoir acceptées via Notre Interface Web.

### Article .DE.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur: <http://www.gandi.net/domain/de/info>.

Les .DE sont réservés aux personnes physiques ou morales justifiant d'une adresse en Allemagne.

Pour être habilité à enregistrer un nom de domaine en .DE, Vous devez remplir les conditions suivantes:

- le propriétaire et/ou le Contact Administratif doit fournir une adresse valide (pas de boîte postale) en Allemagne. Si Vous n'en avez pas, **Gandi Vous fournit de manière automatique ce Contact Administratif local (« Trustee »)**, sous réserve du respect des présentes conditions particulières, et notamment de l'article .DE.4 ci-dessous;
- fournir et maintenir des données personnelles exactes et fiables;
- spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer, conformément aux standards « [zonecheck](#) » du Registre;
- accepter les contrats qui Vous lient à Gandi et à DENIC.

A noter également que:

- la durée d'enregistrement est de 1 an;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué avant la date d'Expiration;
- **un domaine ayant des serveurs de nom (DNS) invalides sera désactivé pendant 30 jours, puis détruit** par le Registre;
- certains termes sont réservés, notamment les termes désignant des domaines de premier niveau (par exemple « com.de »), ou les abréviations utilisées pour les plaques d'immatriculation de véhicules en Allemagne;
- la fourniture de données personnelles invalides ou non conformes peut entraîner, à elle seule, la suppression de Votre nom de domaine par DENIC.

### Article .DE.4. Contact Administratif local fourni par Gandi

L'utilisation du Contact Administratif local fourni par Gandi est optionnelle (attribuée automatiquement si Vous ne fournissez pas de Contact Administratif conforme aux Règles du Registre), n'est autorisée que si Gandi est Votre Registrar, et sous réserve que Vous respectiez Nos conditions générales et particulières. **Par**

**conséquent, en cas de transfert de Votre nom de domaine chez un autre Registrar, il Vous appartient de désigner préalablement un autre Contact Administratif.**

Dans l'hypothèse où le Contact Administratif fourni par Gandi recevrait un acte de procédure ou une plainte relative à Votre nom de domaine, son rôle se limitera à accuser réception de ces documents et à Vous les transmettre, à l'adresse électronique associée au Contact propriétaire de Votre nom de domaine au jour de la transmission, ou sous un autre format. Vous reconnaissez que Nous ne pourrions être tenus responsables des délais de traitement pour toute transmission en application du présent contrat.

Vous êtes, en qualité de propriétaire du nom de domaine, le seul responsable du choix et de l'utilisation de Votre nom de domaine. Gandi, ainsi que le contact local fourni par Gandi, n'assument aucune responsabilité à cet égard. Vous Vous engagez à Nous garantir et Nous relever indemne de toute conséquence et condamnation liée à un éventuel litige relatif à Votre nom de domaine, de façon à ce que Nous ne puissions être inquiétés en aucune façon du choix et/ou de l'utilisation faite de Votre nom de domaine. Cette obligation survivra au présent Contrat.

**Gandi peut démissionner à tout moment de ses fonctions de Contact Administratif local.** Nous Vous notifierons alors Notre démission, par courrier électronique.

**Il Vous appartient alors de désigner dans le délai imparti un autre Contact local Administratif. A défaut, Votre nom de domaine ne respectera plus les Règles du Registre Denic, et sera susceptible d'être supprimé** sur ce seul motif, sans possibilité de remboursement, et sans que la responsabilité de Gandi ne puisse être engagée de ce fait.

En application de Nos propres contrats, Nous sommes tenus de Vous répercuter également les obligations suivantes.

#### **Article .DE.4.1. Vos obligations vis à vis du contact local fourni par Gandi**

- a) Vous garantissez que Votre choix et Votre utilisation du nom de domaine ne porteront pas atteinte aux droits des tiers (notamment marque déposée, droit au nom, copyright, etc), aux dispositions légales en vigueur (notamment en France et en Allemagne), ni aux bonnes mœurs;
- b) Vous Nous informerez sans délai et par écrit (email, fax ou courrier postal) de toute plainte que Vous pourriez recevoir concernant l'enregistrement et/ou l'utilisation du nom de domaine pour lequel Vous utilisez le Contact Administratif local fourni par Gandi. En cas de changement du propriétaire du nom de domaine, Vous devrez informer le repreneur des modalités spécifiques au Contact administratif local pour le nom de domaine concerné, et le repreneur devra désigner son nouveau contact administratif local;

**c) Vous Vous engagez à répondre** avec précision à toute requête ou Notification relative au contact administratif local, qui Vous serait adressée par email, par fax ou par courrier postal, et ce dès réception de la demande, et au plus tard **dans les 48h** qui suivent. Ce délai peut être réduit si une tierce partie (plaignant, tribunal, ...) spécifie explicitement un délai plus court;

- d) Vous devez maintenir Vos données de contact à jour en permanence, et Vous Nous autorisez explicitement à rendre ces données accessibles à Notre contact local;
- e) Si Nous n'arrivons pas à Vous joindre sur les coordonnées que Vous avez déclarées, en particulier Votre adresse email, ou si Vous ne répondez pas à Notre Notification relative à Notre service de Contact administratif local dans le délai imparti, Notre contact local sera autorisé à prendre toute mesure nécessaire, en particulier **il sera fondé à relâcher le domaine au Registre DENIC (ce qui aura pour effet de désactiver tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine), et/ou à supprimer le nom de domaine**, en raison d'une plainte ou d'une violation.

#### **Article .DE.4.2. Résolution des litiges avec des tiers**

Dans le cas où le contact local, soit directement, soit en sa qualité de contact local Vous représentant, est contacté par un tiers qui réclame la désactivation ou la suppression du nom de domaine, Vous devez, dans le délai spécifié ci-dessus en (**48 heures**, voire moins dans certains cas) déclarer par écrit si Vous acceptez de relâcher le domaine ou si Vous souhaitez le conserver.

- a) Si Vous acceptez de relâcher le domaine, Notre contact local déclarera la suppression du domaine auprès du Registre Denic, et en informera le plaignant. Cette déclaration mettra un terme à Notre service de contact local, il n'y a pas de préavis ni de formalité supplémentaire dans ce cas précis.
- b) **Si Vous ne répondez pas à Notre Notification, Notre contact local sera autorisé à relâcher le domaine au Registre Denic (statut TRANSIT, ce qui aura pour effet de désactiver les éventuels services techniques associés à ce nom de domaine) et/ou à supprimer le nom de domaine**, et à ainsi cesser de fournir ses services en tant que contact local auprès de Denic pour ce nom de domaine, sans que Vous puissiez prétendre à aucun remboursement ni indemnité.
- c) Si Vous Nous informez que Vous souhaitez conserver le nom de domaine Vous devez, dans les deux (2) jours, faire parvenir une garantie financière à Notre contact local. Il s'agit d'un paiement en espèces (euros), ou bien d'une garantie d'une grande banque allemande ou autrichienne ou d'une caisse d'épargne. Le montant est déterminé à la discrétion raisonnable du contact local, et est déposé auprès d'un tiers séquestre, pour sécuriser les demandes d'indemnités du contact local, sur la base des éventuels frais de justice qu'il aura à supporter. De plus Vous devrez, dans les deux (2) jours, nommer un avocat, qui Vous représentera auprès de tiers et le

cas échéant des tribunaux. **Si Vous ne respectez pas ces engagements, Notre contact local sera autorisé à relâcher le domaine au Registre Denic (statut TRANSIT, ce qui aura pour effet de désactiver les éventuels services techniques associés à ce nom de domaine) et/ou à supprimer le nom de domaine**, et à ainsi cesser de fournir ses services en tant que contact local auprès de Denic pour ce nom de domaine, sans que Vous puissiez prétendre à aucun remboursement ni indemnité.

#### **Article .DE.4.3. Infractions**

Dans le cas où Nous, ou Notre contact local, établit que le nom de domaine lui même, et/ou l'utilisation que Vous en faites (notamment les contenus de l'éventuel site web associé), ne sont **pas conformes aux loi applicables notamment en France et en Allemagne, en particulier en matière pénale, alors Gandi et/ou le contact local seront fondés à supprimer le nom de domaine sans préavis**, et à cesser immédiatement la fourniture du contact local. Vous ne pourrez alors prétendre à aucun remboursement ou indemnité, et Vous ne serez pas pour autant exonéré de Votre responsabilité tant à l'égard de Gandi que des tiers, ni de Votre obligation de garantie et d'indemnisation en cas de préjudice, ou des sanctions prévues par les textes en vigueur.

#### **Article .DE.4.4. Responsabilité et indemnisation**

Vous indemniserez Notre contact local de tout coût, dommages et/ou préjudices résultant de plaintes de tiers (qu'elles soient justifiées ou non, juridiques ou extrajudiciaires) relatives à l'enregistrement du domaine et impliquant, pour tout ou partie, Notre contact local. Cette indemnisation existe indépendamment de toute négligence ou faute.

Si la plainte s'avère injustifiée, le contact local s'engage à Vous reverser toute indemnité que Vous auriez préalablement versée et qui aurait été jugée injustifiée, mais sera fondé à réclamer une compensation pour lui-même s'il a subi un préjudice.

#### **Article .DE.5. Stockage des données personnelles**

Vous acceptez que le Registre du .DE accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

#### **Article .DE.6. Tarifs**

Nos grilles de prix sont consultables sur:  
<http://www.gandi.net/domaine/prix/detail/de/>

La grille tarifaire de DENIC est disponible à l'adresse suivante, et Vous reconnaissez en avoir pris connaissance:  
<http://www.denic.de/en/preisliste.html>

Dans le cas où Gandi ne pourrait plus gérer Votre nom de domaine et/ou soit forcée de relâcher le domaine chez DENIC

directement, Vous acceptez de Vous conformer aux tarifs ci-dessus jusqu'à ce que Vous ayez trouvé un nouveau prestataire. Tant que Votre domaine est géré par Gandi, Votre obligation de payer DENIC est suspendue.

#### **Article .DE.7. Règlement des litiges**

DENIC édicte et gère directement les règles spécifiques de règlement des litiges relatifs aux noms de domaine en .DE auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve:

<http://www.denic.de/en/domains/recht/dispute-eintraege/index.html>

Dans le cas où un tiers revendiquerait un droit sur un domaine déjà enregistré, il aura l'obligation de fournir à DENIC des documents crédibles attestant de ses droits et du fait qu'il a déjà essayé de prendre directement contact avec le propriétaire du nom de domaine. Si ces conditions sont réunies, DENIC se réserve le droit d'initier une procédure de litige, et de bloquer toute demande de changement de titulaire et de Registrar pendant la procédure.

#### **Article .DE.8. Transfert (changement de Registrar)**

Avant d'initier une requête de transfert, assurez-Vous que Vous avez bien fourni le code d'autorisation du domaine (à demander auprès de Votre Registrar actuel), et que Votre domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande de transfert au moins un mois avant la date d'Expiration du domaine). Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Selon les règles techniques de DENIC, il n'est pas possible de verrouiller un domaine en .DE contre les transferts.

**Le transfert chez Gandi ne change pas la date d'Expiration du domaine.**

Le transfert avec changement de propriétaire simultané (Trade) n'est pas disponible.

#### **Article .DE.9. Changement de propriétaire**

Pour changer le propriétaire d'un nom de domaine en .DE, veuillez Nous faxer le formulaire Gandi de changement de propriétaire, accompagné des justificatifs requis.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .DE ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

#### **Article .DE.10. Processus de destruction**

**Le lendemain de la date d'Expiration**, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés. Le domaine n'est alors **plus renouvelable ni restaurable**, il sera supprimé par le Registre, et deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

*-fin de l'annexe .DE-*